

COMpte RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE

JEUDI 10 MARS 2022

Le Conseil d'école s'est réuni le jeudi 10 mars 2022 à 18h, à l'école.

Etaient présents :

Enseignant(e)s : Aulagnier Camille, Paltani Delphine, Peyron Marina, Berard Delphine, Ploton Sylvain, Berne Laurent, Moulin Nathalie, Lintz Eve, Coffy Mélodie, Berne Julien.

AESH : Tracol Fabienne

Mairie : Teyssier Florence, Petit Marlène, Grima Laura, Boyer Yoann (DST Mairie)

Parents d'élèves : Gauvin Aurélie, Joly Céline, Gayte Sophie, Sabatier Romain.

Etaient excusés : M. Arnaud (Inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Monistrol/Loire), Mme Potus Camille (enseignante), Mme Armand (enseignante), Mme Bataille (enseignante), Mme Moulin (AESh), Mme Riou (parent d'élèves),

L'ordre du jour est abordé comme suit :

I/ Bilan pour l'école de la situation pandémique au cours du deuxième trimestre

La situation a été très, très compliquée. Depuis le conseil d'école du 18 novembre dernier, une période très difficile a été traversée par les élèves, les parents mais aussi les enseignants. Nous avons dû, suivant les protocoles, appeler les parents pendant leur travail pour récupérer et tester leurs enfants, nous avons dû fermer des classes pendant une semaine, proposer du travail à distance, nous avons dû demander aux responsables de la mairie de relayer les informations sur les temps de garderie et de cantine, nous avons dû répondre à de multiples sollicitations, à de nombreuses interrogations souvent légitimes...

Je tiens à souligner ici l'importance et la disponibilité sans faille de la cellule de médiatrices et médiateurs mis en place par COVID43 d'une aide incroyablement précieuse.

Dans ce contexte chaotique, il faut relever que le dialogue a été permanent entre tous les acteurs de l'école : enseignants-AESH-parents-mairie-partenaires externes, et c'est certainement une des clés qui nous a aidé à passer le moins mal possible ces trois mois.

Tout ne fut pas parfait, mais il ne faut pas oublier, une fois ce tableau dressé, que le cœur même de notre mission : éduquer, aider les élèves à construire leurs savoirs, mettre en place les apprentissages... s'en est trouvé modifié et compliqué. Chaque enseignant a dû s'adapter, innover, faire avec de nombreuses absences, ou des présences irrégulières pour poursuivre et avancer dans cette année sans laisser d'élèves décrocher. Sans oublier que les enseignants étaient eux-mêmes, dans leur vie privée, touchés par la pandémie de COVID et les aménagements qu'elle a entraînés. Nous avons été en contact permanent les uns avec les autres, nous avons tenu de nombreuses équipes éducatives pour accompagner les aides pour certains, et malgré l'absence et le non remplacement de l'enseignante référente, nous avons poursuivi le travail pour qu'aucun élève ne soit lésé dans son orientation spécifique pour l'an prochain. Nous avons aussi tenu à poursuivre les rencontres avec les parents, en respectant les règles sanitaires bien entendu, toujours dans l'idée d'avancer vers la réussite des élèves.

A noter : la nomination de Elody Kitsis, comme professeur des écoles contractuelle remplaçante, elle est rattachée à notre école, son contrat court jusqu'au 31 août 2022.

II/ Problématique AESH

Nous avons actuellement 8 élèves notifiés sur l'école, pour deux AESH, Mme Moulin et Mme Tracol.

Nous devons remarquer que l'absence d'une de nos AESH pour des raisons de santé pendant cette période, n'a pas été remplacée. Suite à nos questions, le PIAL de notre secteur nous a répondu, je le cite : « *Monsieur Berne, comme vous le savez, nous n'avons pas à disposition de brigade de remplacement pour les AESH. Je comprends évidemment les difficultés que vous rencontrez mais je n'ai pas d'AESH disponible pour compenser l'absence de Mme TRACOL. Tous les AESH du PIAL sont déjà en poste à plein temps dans les établissements. Je suis désolé de ne pouvoir vous apporter une réponse positive.* »

Nous avons donc dû à nouveau adapter nos emplois du temps, changer certains protocoles, mettre en place de nouvelles situations pour répondre à ce non remplacement.

Aujourd'hui nous avons de nouveau deux AESH. Mme Tracol, l'une d'elle, prend la parole pour expliquer son travail. Elle explique son emploi du temps, établi en équipe et en fonction des besoins de chaque enfant à certains moments de la journée. Elle explique avoir sans arrêt l'œil sur l'heure pour passer d'une classe à l'autre (même si nous avons regroupé les élèves notifiés par 2 dans les classes), ses interventions envers les élèves s'en trouvent impactées.

A noter qu'une élève est arrivée en CM1 de l'école du centre de la Ricamarie, cette élève était scolarisée en ULIS (Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire), ce que nous avons découvert après son inscription. Informé par nos soins, Monsieur l'Inspecteur s'est saisi du dossier et s'occupe d'organiser la scolarisation de cet élève dans un milieu adapté. Nous relevons que l'ULIS de Pont Salomon est tout à fait prête pour accueillir cette élève, mais les dossiers doivent suivre leur cours.

III/ Equipement de l'école : aménagements mis en place et propositions des élèves

Aménagements extérieurs : comme annoncé lors du premier conseil d'école, deux passages piétons ont été tracé dans l'impasse des Grands Prés. Ajoutés aux barrières présentes, cela sécurise la sortie et l'entrée des élèves. Même si le stationnement est saturé à cet endroit et les règles de prudence doivent être rappelées sans cesse aux élèves.

Le NAS fonctionne, le parc informatique a été révisé par l'entreprise Pobrun, qui met à disposition auprès des enseignants une hotline à appeler en cas de problème. Les lampes de projecteurs ont été remplacées ce qui permet de travailler dans de meilleures conditions. Le coût de cet entretien est pris en charge par la Mairie.

Table de ping-pong extérieure : nous avons posé la candidature de l'école à l'opération « 1 école 1 table » lancée par la Fédération Française de Tennis de Table, l'idée était de s'équiper avec une table de ping pong extérieure, en profitant d'une aide financière importante. Nous avons eu la chance d'être sélectionnés comme 40 autres écoles de France, et devrions recevoir une table extérieure de la valeur de plus de 1000 euros d'ici à la fin de mois de mars. La participation demandée est de 200 euros et est assurée par la coopérative scolaire. Les services techniques de la Mairie seront sollicités pour l'installation de celle-ci.

Pose d'un défibrillateur : il est installé dans l'entrée juste au-dessus de l'extincteur.

Conseil des enfants et aménagement de l'école : il en est ressorti des demandes sur des aménagements extérieurs essentiellement. Réunis en Conseil des délégués de l'école, ils ont mandaté les délégués de CM2 pour écrire une lettre afin d'être reçus en mairie pour exposer eux-mêmes leurs demandes et leurs idées afin d'améliorer, selon eux, l'école. Mme Teyssier dit qu'elle a été très contente de recevoir cette lettre, M. le Maire aussi, une date sera proposée par l'école pour que cette rencontre ait lieu avant les vacances de printemps si possible à la mairie dans la salle du conseil.

III/ Cantine : comportements

Ce moment est au centre de nombreuses complications. Ils sont transversaux car nous nous retrouvons, à l'école, à gérer des difficultés ayant eu lieu pendant la cantine. Sur l'école, nous sommes à l'écoute des problèmes rencontrés dans ce temps, mais nous rappelons encore une fois qu'ils ne sont pas de notre ressort. Nous les abordons car nous souhaitons créer un environnement scolaire favorable à la réussite de nos élèves, et nous savons que la cantine, comme la garderie, rentrent sous cette dénomination.

Une commission cantine siège régulièrement, un travail est fait avec les parents, et nous avons nous même été sollicités par la mairie pour mettre en place des choses afin de réguler le comportement des élèves. Ainsi, des évolutions sont à venir, la mairie communiquera directement avec les parents concernés par la cantine sur ces points que chacun cherche à améliorer.

Du côté de la mairie, on remarque que les soucis les plus importants ont souvent lieu juste avant les vacances. Ceci dit, les responsables de la commune et de la SPL sont conscients des problèmes et mettent en place des protocoles, des formations pour les encadrants, des rencontres et des changements de personnels (deux nouvelles encadrantes, en remplacement de deux autres, sont arrivées après les vacances d'hiver). Comme le protocole sanitaire s'allège, les élèves devraient revenir au restaurant scolaire dès la rentrée des vacances de printemps avec la mise en place d'expérimentations pour qu'à la rentrée 2022, un protocole adapté soit en place. L'idée est de désamorcer les problèmes, d'apaiser l'ambiance avec un dialogue entre tous les acteurs de ce moment. Pour les parents, par l'intermédiaire de M. Sabatier, l'espoir est là que ce temps s'améliore avec ce qui est mis en place.

IV/ Hygiène et sécurité

Compte tenu des conditions sanitaires décrites en début de conseil nous n'avons pas jugé opportun de réalisé un exercice confinement alors qu'on nous demandait d'aérer le plus possible les classes, que de nombreux élèves étaient absents... Une nouvelle date a été définie en conseil des maîtres : **le jeudi 17 mars à 11h pendant 10 minutes**. Un second exercice incendie sera aussi réalisé : **le mardi 10 mai à 16h00**.

V/ Projets des classes

De ce projet d'école découlent donc différents projets pédagogiques que voici :

CP : la classe piscine sera lancée dès le 21 mars pour 5 semaines, une liaison avec l'école maternelle sera mise en place en fin d'année. Une sortie scolaire est à prévoir, les pompiers seront sollicités pour une visite.

CE1 : un intervenant rugby va venir sur l'école pour 3 demi-journées d'intervention. Un travail sur le handisport est aussi envisagé avec la venue de plusieurs athlètes et de matériel pour se mettre dans la peau d'un sportif en situation de handicap. Une sortie vélo est toujours en projet d'ici à la fin de l'année, une sortie scolaire de fin d'année sera organisée aussi sans oublier le

spectacle de musique : un chant choral à la salle des fêtes pour clore le projet en place depuis le début de l'année.

CE2 : le handibasket sera proposé, dans les mêmes conditions que pour les classes de CP et CE1. Le passage du permis piéton est programmé avec un gendarme d'Aurec, M. Henrot. Travail avec Aurec Environnement sur la biodiversité et à partir du 9 mai, la classe piscine débute. Enfin, une sortie scolaire de fin d'année sera proposée à la journée.

CM1 : le projet vélo est programmé et organisé avec M. Brunon conseiller pédagogique EPS de la circonscription, plusieurs dates sont arrêtées pour des ateliers de prise en main et ensuite deux sorties. Les ateliers seront le 24 mars, le 31 mars, le 7 avril, le 14 avril, le 5 mai. Les sorties vélo seront le 19 mai et le 9 juin : un gros travail logistique (prévenir les transports empruntant la route des Sauvages, signalisation adéquate...) est à organiser. Plusieurs parents sont volontaires pour l'encadrement et passent l'agrément. Une difficulté se pose : trouver un lieu pour stocker les vélos qui resteront à l'école en toute sécurité, ils seront une quinzaine. Avec la communauté de commune, une sortie à Saint Just Malmont est aussi programmée (le 8 avril) pour un spectacle. Le travail sur la biodiversité sera aussi proposé ainsi qu'une sortie avec nuité aux Eschandes le 20 et 21 juin : canoë, course d'orientation seront au programme. Les élèves doivent avoir obtenu le test d'aisance aquatique pour pouvoir pratiquer du canoë.

CM2 : le lien avec le collège se met concrètement en place avec une demi-journée déjà passée et différents ateliers réalisés dans tout le collège (salles de sciences, CDI, anglais...), des élèves de sixième vont venir faire la lecture de contes, le prix des Incorruptibles est toujours d'actualité et nous remonterons au collège pour celui-ci. D'autres projets sont en cours d'organisation. La classe piscine débutera le 10 mai prochain et durera jusqu'au 17 juin à raison de deux demi-journées par semaine. Le permis Internet sera passé et validé par M. Henrot (gendarmerie d'Aurec/Loire). La visite de la Communauté de Communes sera organisée au mois de juin. Un travail autour du harcèlement sera réalisé avec l'association PAEJ de Monistrol/Loire, cette association propose en parallèle un rendez-vous aux parents sur ce même thème. Nous avons aussi débuté un projet de nombreuses fois repoussé : la chorale avec une association Aurécoise, et le voyage scolaire à Saint Palais aura lieu du 20 au 24 juin.

VI/ Projets de l'école

Le budget de la Mairie avec lequel nous allons fonctionner sera calculé sur les mêmes bases que les autres années. L'équipe municipale, nous propose un budget de 8415 euros de fournitures et de 2000 euros en manuels. Ce dernier étant un budget « tournant », 1500 euros sont à disposition du cycle 3 cette année et 500 euros pour les autres classes.

Spectacle de début d'année : financé entièrement par le SOU des écoles, sur le thème des ombres chinoises prévu le 6 janvier en fonction des conditions sanitaires, il a été repoussé à la fin du mois de mai.

Projet CLAS : mis en place pour une douzaine d'élèves, la liste a été donnée à M. Giorgiantonio de l'accueil de Loisir l'Ilojeux, mais ceux-ci n'ont pas pu le mettre en place à cause d'un problème d'effectif suite aux conditions sanitaires. Nous n'avons pas d'autres informations.

Ecole et cinéma : 3 séances prévues dans l'année pour tous les élèves, nous avons réalisé la première et la seconde est prévue la semaine du 14 au 18 mars sur *Le cirque de Chaplin*.

USEP : journée des droits de l'enfant reportée une fois à cause de la neige, nous avons insisté pour qu'elle ait lieu et tout s'est très bien passé. Une réussite.

Table de ping pong : pendant quinze jours six tables ont été à notre disposition, il faut rajouter la présence de deux intervenants sur une journée, issus du comité Loire Haute-Loire de tennis de table, ils sont intervenus pour les CE2, CM1 et CM2.

Recyclage : cartouches d'encre d'imprimante avec deux cartons de récupération à l'école et une convention signée avec Printerre (entreprise adaptée) dont les bénéfices iront à une association 'le Rire Médecin' pour aider les enfants hospitalisés et à la coopérative scolaire, il est question de passer la totalité des bénéfices à l'association Le Rire Médecin. On continue de récupérer les bouchons de manière moins conventionnelle : pour les reverser dans un bac de l'association Marabout de Ficelle (une Association loi 1901 contre la tumeur Rhabdoïde et les cancers rares chez l'enfant). Nous souhaiterions réaliser un travail avec des piles aussi d'ici à la fin de l'année. Et enfin, nous nous étions mis en contact, par l'intermédiaire de Mme Teyssier, sur la possibilité d'être un centre de dépôt pour le recyclage de masques chirurgicaux, mais la lourdeur de l'organisation, les règles d'hygiène à respecter et la fin du port du masque à l'école nous ont fait reculer.

Quart d'heure lecture et Bibliothèque : chaque classe ayant mis en place (avec des adaptations), ce quart d'heure lecture, nous avons participé naturellement à la journée nationale #le10marsjelis, ce qui a « institutionnalisé » un travail que nous faisons en fait chaque jour. Pour la bibliothèque, nous pouvons à nouveau compter sur nos bénévoles qui débuteront vendredi après-midi afin de nous aider à nous organiser. Merci à Mesdames Riou pour leur engagement.

Photo de classe : le lundi 28 mars, (matin pour les CP qui ont piscine l'après-midi). Des portraits et des fratries seront aussi proposés à la vente via un site internet au profit de la coopérative scolaire.

Exposition JO : installée dans la salle polyvalente, les élèves de CM2 vont devoir préparer une visite de celle-ci pour les élèves de CP/CE1/CE2 de l'école.

Festival du livre du 4 au 8 avril : La date de livraison sera communiquée par mail environ une semaine avant le début de votre Festival. Des affiches et affichettes seront remises dans les cartons de livres afin d'informer l'ensemble de l'école et les parents d'élèves. Un emplacement et des tables en nombre suffisant pour le bon déroulement du Festival seront installés dans la salle polyvalente cette semaine-là. Les parents pourront acheter les livres via leur site internet ou les bons « Mes livres préférés ».

VII/ Portes ouvertes

Elles auront lieues **vendredi 20 mai à la sortie des cours** selon le déroulement suivant, des élèves de CM2 seront guidés.

VIII/ Points divers

Carnaval : Il se déroulera l'après-midi du vendredi 15 Avril 2022, les élèves devront venir avec un déguisement de leur choix et seront encadrés par les professeurs, AESH et parents volontaires et disponibles.

Mon resto responsable : le 7 avril à 18h une cérémonie de lancement de présentation de ce projet sera organisée.

M. Berne remercie l'équipe éducative de l'école : les enseignants pour leur aide au quotidien, les parents d'élèves pour leur compréhension au moment d'une période compliquée et les échanges nombreux ainsi que le personnel de la Mairie pour leur réactivité, leur implication et leur collaboration dans la vie de l'école du *Pré vert*.

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h.

Le représentant de la PEEPA

Le directeur de l'école

La représentante du conseil municipal

Romaine Sabatier

BERNE Julien

Teyssier Florence